

impliquées présentes
passionnées impliquées
présentes passionnées
impliquées présentes
passionnées impliquées
présentes passionnées
impliquées présentes
passionnées impliquées
présentes passionnées



LES SAGES-FEMMES
Des professionnelles
de la santé

impliquées, présentes, passionnées

Des professionnelles impliquées dans la dernière négociation

Aux yeux de bien des femmes et des familles du Québec, le modèle de la pratique sage-femme revêt un caractère particulier et unique sur le plan mondial, puisqu'il est basé sur la continuité relationnelle ainsi que sur le respect de la grossesse et de l'accouchement qu'il reconnaît pleinement comme des événements marquants de la vie. L'approche des sages-femmes favorise la santé des femmes, des bébés et des familles et tient compte de l'expérience de maternité des femmes dans sa globalité.

COGNER SUR LE CLOU

Au cours des dernières années et avec le soutien de la population, les sages-femmes ont choisi d'œuvrer activement au développement de leur profession, lequel est étroitement lié à l'amélioration de leurs conditions de pratique. Elles ont insisté sans relâche pour faire comprendre au gouvernement qu'il doit favoriser l'attraction de la profession afin de pouvoir laisser aux femmes la possibilité de choisir la ou le professionnel-le de la santé (sage-femme ou médecin) qu'elles souhaitent consulter ainsi que le lieu de naissance de leur enfant, tout en préservant la spécificité de la pratique québécoise.

DU PROGRÈS

Il serait faux de dire que leurs demandes lors de la dernière négociation ont été entièrement satisfaites. Cependant, le comité de négociation, toujours appuyé par les sages-femmes, les femmes et les familles, a su réaliser certaines avancées, qu'on pense par exemple à l'augmentation du forfait de garde, à celle des échelles salariales, à l'avancement accéléré dans les échelons ou encore à la reconnaissance des études supplémentaires et au perfectionnement. Aujourd'hui, une nouvelle négociation pointe à l'horizon : les sages-femmes ont besoin de votre soutien pour la mener à bien.



Des professionnelles impliquées dans le réseau de la santé

L'apport des sages-femmes au système de santé doit être reconnu à sa juste valeur, et les demandes persistent en ce sens.

Ces professionnelles apportent une expertise essentielle au réseau de la santé ainsi qu'aux femmes et aux familles du Québec qui désirent une approche plus humaine et globale s'inscrivant dans une continuité relationnelle. Le gouvernement l'a d'ailleurs reconnu en publiant son *Cadre de référence pour le déploiement des services de sage-femme au Québec*, qui constitue une stratégie pour faire en sorte qu'elles assument d'ici 2018 les suivis de maternité complets de 10 % des femmes enceintes.



Des professionnelles impliquées dans la négociation actuelle

La dernière négociation avait pour objectif de faire reconnaître un modèle de pratique envié de par le monde et basé sur les demandes des femmes et des familles du Québec.

Or, Philippe Couillard et le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, n'ont sur les lèvres que les mots compressions et rigueur budgétaire. En cette période d'austérité qui, disons-le, est peu rassurante pour le secteur public et pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois, il serait périlleux pour les sages-femmes de faire cavalière seule. Ainsi, la négociation actuelle des sages-femmes se déroulera parallèlement et en solidarité avec celle des travailleuses et des travailleurs du secteur public réunis en Front commun.

Le gouvernement doit être conséquent avec ses positions et ses engagements vis-à-vis de la population, et les sages-femmes se chargeront de le lui rappeler. Voici donc quelques demandes qu'elles ont adoptées pour

améliorer de façon concrète leurs conditions de pratique et pour faire accroître l'accessibilité à leur profession.

FORFAIT MODÈLE SAGE-FEMME

De nombreuses femmes se sont battues pour la reconnaissance du modèle de pratique des sages-femmes au Québec, aujourd'hui exemplaire à l'échelle internationale. Le forfait modèle sage-femme, instauré lors de la première entente en 2004, visait à faire reconnaître la spécificité de leur pratique, dont la disponibilité et la continuité des soins pour lesquelles les femmes ont milité activement. Le forfait, qui n'a été bonifié qu'une seule fois en 2014, n'atteint toujours pas l'objectif pour lequel il a été mis en place. Pour cette raison, les sages-femmes demandent qu'il soit à nouveau majoré, bonifié et adapté à leurs diverses réalités. Améliorer le forfait modèle sage-femme reviendrait à reconnaître l'importance de la disponibilité des sages-femmes, et de la continuité des soins.

Les sages-femmes sont évidemment très impliquées auprès des femmes et des familles. À toute heure du jour ou de la nuit, elles peuvent être appelées pour un accouchement.

SAGES-FEMMES ŒUVRANT EN RÉGIONS NORDIQUES

Le travail des sages-femmes qui pratiquent dans le Grand Nord comporte une lourdeur et une complexité accrues. Elles suivent, en partenariat avec les médecins, les grossesses à risque élevé chez une clientèle le plus souvent en contexte de vulnérabilité. De plus, en cas d'urgence, elles ne peuvent compter sur un médecin spécialiste. Les sages-femmes assument aussi en totalité l'enseignement théorique et pratique auprès des étudiantes sages-femmes issues de la communauté. Il est grand temps que le gouvernement accepte de reconnaître leurs conditions de travail particulières en leur accordant une prime de rôle élargi.

PRIME DE CONSOLIDATION ET D'ATTRACTION POUR LES RSSF

Depuis le 30 mars 2015, les responsables des services de sage-femme (RSSF) ne reçoivent plus la prime de consolidation et d'attraction de 5 %

qu'elles avaient obtenue lors de la dernière négociation pour les responsabilités accrues qui leur incombent, comme la coordination des services et du personnel (adjoindé à la coordination, agentes administratives, aides natales et personnel d'entretien) ou leur rôle en tant que soutien clinique. Le travail des RSSF dans les maisons de naissance et au sein du réseau de la santé est indispensable. Leur prime doit être reconduite rétroactivement.

AUGMENTATIONS SALARIALES

Pour la première fois, les sages-femmes vont négocier leurs conditions de travail en même temps que l'ensemble des travailleuses et travailleurs du secteur public qui livrent également au quotidien des services de qualité essentiels au bien-être de la population. Comme les employé-es de l'État, elles demandent des augmentations de 4,5 % par année pour une entente de trois ans.

Des professionnelles impliquées dans la mobilisation

Tout au long de leur dernière négociation, les sages-femmes, appuyées par les femmes et les familles, se sont serré les coudes dans une lutte exemplaire pour obtenir une meilleure reconnaissance de cette pratique unique. Elles ont talonné le gouvernement par une mobilisation sans précédent et novatrice pour lui signifier leurs demandes. Votre appui et votre participation à cette lutte ont contribué à leur succès. Encore une fois, c'est par la mobilisation que nous pourrons montrer notre détermination, notre solidarité et notre motivation à faire évoluer la profession, et votre soutien est indispensable !

Parce que les sages-femmes
sont des professionnelles de la santé
impliquées, présentes et passionnées.



Novembre 2015

Production Service des communications de la CSN
Illustrations Christine Roy, Agent Illustrateur